

Un nouvel accord égalité professionnelle Femmes/Hommes à Orange SA Une naissance longue et difficile

ommuniqué de presse 30 janvier 2018

Un nouvel accord égalité professionnelle Femmes/Hommes chez Orange SA a été signé le 29 janvier 2018 par tous les syndicats représentatifs d'Orange dont SUDPTT. Il a fallu de longs mois pour que cet accord voit le jour. La direction voulait jouer la prudence et a failli louper le coche faute d'engagements ambitieux.

Mais sans accord « Orange Digital semblait vraiment moins Humain », car jouir d'une bonne réputation dans le domaine de l'égalité professionnelle mérite l'exigence.

Obtenir un véritable accord d'égalité professionnelle qui permet d'avancer sur le sujet était donc essentiel pour SUDPTT. Cela devait passer par un accord comportant des objectifs et des moyens à la hauteur.

Des engagements ont donc été pris sur le taux de féminisation des effectifs CDI et des recrutements, sur l'égalité dans l'évolution professionnelle et l'accès aux postes à responsabilité, dans l'accès à la formation, sur des budgets spécifiques inscrits chaque année en NAO, sur un renforcement notable de la lutte contre les stéréotypes, contre le sexisme dans l'entreprise en matière de santé et de lutte contre les violences.

L'égalité professionnelle est un sujet sérieux. Il ne peut y avoir une réelle politique sociale sans égalité réelle entre les femmes et les hommes. Il n'est plus acceptable que les femmes aient des droits moins disants que les hommes. Encore aujourd'hui, la société et le monde du travail demeurent profondément marqués par la question du genre. Si l'égalité entre les femmes et les hommes est de droit malheureusement les inégalités persistent pourtant toujours dans les faits.

SUD sera vigilant sur l'application de cet accord et le respect de tous les engagements.

Contact pour la Fédération SUD PTT : Patricia VILLEMIN 06 38 42 44 85

Nicole JULLIAN YAPO tél: 06 76 11 58 45